

CONSEIL ACADEMIQUE

DU 18 OCTOBRE 2018

**Délibération n°01/2018**

**REMPLACEMENT D'UN MEMBRE REPRESENTANT DES USAGERS AU SEIN DE LA SECTION  
DISCIPLINAIRE COMPETENTE A L'EGARD DES USAGERS DE SORBONNE UNIVERSITE**

Vu le code de l'éducation, et notamment l'article R. 712-14,

Considérant la perte du statut d'étudiante de madame Iris PRZYCHODVEN représentante des usagers élue titulaire de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers de Sorbonne Université pour l'année 2018-2019, madame Amandine MERIGHI sa suppléante devient titulaire.

Les représentants sont élus au sein du conseil académique par et parmi les représentants élus relevant du collège auquel ils appartiennent.

Membres en exercice : 20

Membres présents : 9

Membres représentés : 7

Madame Marjorie HUMBEY est désignée par liste *Bouge ta Fac avec l'Agep et tes assos.*

Pour : 16 suffrages

La liste des candidats titulaires et suppléants élus pour siéger en tant que représentants des usagers titulaires et suppléants au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers est composée comme suit :

- Hugo MONTEMONT (titulaire) Charlotte DURAND (suppléante)
- Amandine MERIGHI (titulaire) Marjorie HUMBEY (suppléante)
- Robin MATHEVET (titulaire) François CARDINAUD (suppléant)
- Manon BERTHIER (titulaire) Sam POURHASHEMI (suppléant)
- Antoine PACQUIER (titulaire) Ambre MACHEFERT (suppléant)
- Maryam POUGETOUX (titulaire) Alexis BARUCHELLO (suppléant)

Le Président de Sorbonne Université



Jean CHAMBAZ